

son (en bois, 1870), remplacé en 1925 par un ouvrage en auge, en béton armé, par Alexandre Sarrasin, puis encore renouvelé en 2006. Celui de Massongex (1860, en bois selon une technique américaine), est remplacé en 1871 par une structure métallique avec poutre en treillis, puis enfin par un pont arc à tirant en 2016. Le pont de Dorénaz (1889, reconstruit en 1933 par Alexandre Sarrasin), a longtemps détenu, en Suisse, un record de portée pour un pont poutre en béton armé. Le grand arc métallique de Mühlbach (1891) est remplacé en 1959 par un élégant pont à bêquilles en béton armé, tandis que celui sur le Triège (1906, à voûte en maçonnerie), est illustré, «pour la beauté de la courbe», selon la «statique graphique» mise au point dès les années 1860 par Carl Culmann, professeur à l'École polytechnique de Zurich. Le pont du Trient (métallique, 1908) est remplacé en 2005 par un ouvrage en béton surdimensionné pour le franchissement de ce cours d'eau relativement étroit, tandis que l'audacieux viaduc courbe de Baltschieder (1989) est l'un des rares ponts ferroviaires doté d'une sous-tension, également en béton. Le pont sur le Rhône de Lavey (1917) date, dans sa version actuelle, de 1984, avec deux arcs en acier qui figurent, en Suisse, parmi les premiers arcs auto-stables (sans entretoises pour les lier entre eux). Le gracieux pont de Merjen (1930), sur la Vièze, coulé en béton par Alexandre Sarrasin à 150 m au-dessus de la rivière, frappe par sa légèreté. Aujourd'hui fragile, il n'est plus accessible qu'aux piétons. Quant au spectaculaire pont du Gueuroz (1934) – par Alexandre Sarrasin avec un cintre de Richard Coray – il franchit les gorges du Trient à la hauteur vertigineuse de 187 m, ce qui lui a longtemps valu le titre de plus haut pont d'Europe. Cet ouvrage très fin (dont le béton, pour la première fois en Suisse, a été compacté avec un vibrer), a été dédoublé en 1994 par un pont à bêquilles en acier.

Parmi les ponts de la seconde moitié du XX^e siècle, il y a celui de Saint-Maurice (1957) construit pour la route cantonale, l'un des premiers ouvrages d'art en béton précontraint de Suisse. Il détient le record du monde pour une poutre sans articulation au milieu (116 m), construite selon une technique développée dès 1950 par Eugène Freyssinet. Les viaducs de Riddes (1976), qui permettent à la route cantonale de franchir l'autoroute, témoignent de l'enthousiasme constructif des années 1970. Avec deux ponts parallèles de 1250 m, le viaduc et ses accès développent une longueur de près de 3300 m. Par ailleurs, la transformation de la route du Simplon en route nationale, entre 1960 et 1980, a laissé 5 km de galeries, 1,7 km de tunnels, et 24 ponts. Celui du Ganter (1980), œuvre de Christian Menn entièrement en béton, est un ouvrage haubané vertigineux. Tout au contraire, le tronçon de l'autoroute A9 entre Saint-Maurice et Brigue a été construit au ras du terrain naturel pour réduire l'impact sur le paysage. À Riddes, la structure porteuse du pont sur le Rhône (1988) doit donc nécessairement se trouver au-dessus du tablier : c'est pourquoi Gianadda et Guglielmetti ont construit un original pont à auge parabolique, avec des câbles de précontrainte noyés dans la masse des parois latérales.

Il faut mentionner encore le pont haubané à mât central de la Chandoline (1989), le pont à bêquilles sur la Dala (1989), très fin et hardi, franchissant une gorge considérable. Les viaducs de l'île Falcon (1999), à Sierre, construits par la technique du poussage cadencé, dessinent une légère courbe à tablier incliné. Selon un concept développé par l'architecte Vincent Mangeat, cet ouvrage met tout l'accent sur le déroulement du ruban autoroutier en excluant toute construction par-dessus. Enfin les ponts ferroviaires de Rarogne (2004), qui donnent accès au portail sud du nouveau tunnel du Lötschberg, sont longs respectivement de 554 et 817 m.

Pour conclure, les ponts illustrent les plus grandes prouesses que peuvent produire, dans le domaine des communications, l'intelligence, le courage et la créativité de constructeurs hautement spécialisés. Ce livre attachant, rédigé par l'un d'entre eux, a le mérite de présenter non seulement un patrimoine souvent méconnu, mais aussi d'expliquer les questions de structure et les subtilités de construction qui échappent généralement au profane.

Le hasard du calendrier a voulu que paraisse de manière simulta-

née un guide bilingue consacré aux ponts du Valais, dû à la plume de Philippe Mivelaz : «Les ponts sur le Rhône en Valais – Die Rhone-brücken im Wallis (Guide d'art et d'histoire de la Suisse n° 1134), Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne 2024, 60 p., ISBN 978-3-03797-914-3. Nous le signalons ici pour mémoire.

Paul Bissegger

Philippe Junod

Vandalisme. Littérature et barbarie: une anthologie



PHILIPPE JUNOD, *Vandalisme. Littérature et barbarie : une anthologie*, InFolio, Gollion 2024, 496 p., 35 fig. n/b, bibliographie et index.

Professeur honoraire d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne, Philippe Junod est connu pour ses nombreux travaux dans les domaines de l'histoire de la peinture, des relations entre la musique et les arts, et la «poétique des ruines». Le présent ouvrage, dont l'index comprend près de mille entrées, contribue quant à lui à l'histoire de l'architecture et de la conservation monumentale.

Pillage, dégradation, profanation et saccage font hélas partie de l'histoire de l'humanité. Junod réunit – pour la première fois avec une telle amplitude thématique et chronologique – une collection de textes brillamment mis en situation. La dédicace à Enrico Castelnovo, Françoise Choay, André Corboz, Georg Germann et Marcel Grandjean dit assez que ce livre s'inscrit dans une succession d'historiens de premier plan.

Les facettes du vandalisme (et par contrecoup celles de la protection monumentale) sont abordées par thèmes : *Prémices et prototypes – Les désastres de la guerre – La défense du patrimoine – Le grand débat sur les restaurations – Modernités – Méditations sur les ruines – Lamento sur Lausanne*.

Le vandalisme trouve sa source dans l'ignorance, la négligence, la rapacité et la violence guerrière ; mais il y a aussi, plus sournoisement, les utilisations abusives ou détournées, les restaurations maladroites, l'urbanisme conquérant. La riche introduction évoque les questions de définition (vandalisme, iconoclasme, *Schadenfeude*, détournements) ainsi que les avatars du goût, si dépendants du milieu et de l'époque, qui font alterner rupture et restauration, innovation et tradition.

L'Antiquité offre de nombreux exemples de vengeance, d'ego exacerbé, ou de rapacité. L'Ancien Testament, déjà, illustre un Dieu parfois destructeur, et Érostrate incendie le temple d'Artémis à Éphèse pour immortaliser son nom. Les pillages du cupide Verrès at-

tirent les foudres de Cicéron, tandis qu'Attila, Genséric, Gengis Khan et Tamerlan inspirent à Gibbon des pages terrifiantes dans sa monumentale *Histoire du déclin de l'empire romain*.

La guerre est l'une des principales causes de vandalisme. La destruction de Carthage, en 146 av. J.-C., en est un illustre exemple. Suit le sac de Constantinople par les Croisés en 1204, dont témoignent des contemporains comme Robert de Clari et Geoffroi de Villehardouin (plus ancien texte connu en français médiéval), et par les Turcs en 1453. Voltaire, Gibbon, jusqu'à Stefan Zweig y feront également allusion.

Une nouvelle conscience historique s'éveille à la Renaissance. Dès 1462, le pape Pie II tente d'empêcher l'exploitation des édifices antiques comme carrières pour les nouvelles constructions, et en 1519, Raphaël, dans sa lettre à Léon X, insiste sur l'urgence d'un relevé des ruines de Rome. Le sac de la Ville éternelle, en 1527, commenté par un témoin oculaire, sera évoqué aussi par Voltaire et Gibbon.

La profanation, le blasphème et le sacrilège font partie de l'arsenal vandale. Les excès commis sous la Révolution française comprennent des destructions multiples, jusqu'au décret de la Convention qui ordonne en 1793 que l'on rase la ville de Lyon ! En 1792, Louis-Sébastien Mercier s'afflige du saccage du Palais des Tuilleries et l'abbé Grégoire forge deux ans plus tard le terme de «vandalisme», «créant le mot pour tuer la chose», selon sa formule restée célèbre. Quatremère de Quincy en 1796, s'élève contre les confiscations d'œuvres d'art lors des campagnes napoléoniennes (un détournement qui révolte aussi Schiller), tandis que Victor Hugo proteste contre les spoliations franco-britanniques qui marquent la prise du Palais d'été de Pékin.

Le vandalisme militaire suscite une foule de commentaires indignés. Durant la Première guerre mondiale, les Français font eux-mêmes sauter la forteresse médiévale de Coucy, après l'avoir occupée pendant trois ans, tandis que les Allemands bombardent la cathédrale de Reims. Ces ravages suscitent en France un anti-germanisme exacerbé, galvanisé par Maurice Barrès, que Romain Rolland qualifie de «rossignol des carnages». Marguerite Burnat-Provins, revendiquant son origine flamande, fulmine contre les crimes commis par le «Boche», le «Teuton», le «barbare» autour d'Arras et à la cathédrale de Reims. D'autres auteurs, comme Stig Dagerman, commentent en 1948 l'anéantissement de la ville de Hambourg, tandis qu'Albert Camus évoque Hiroshima dans un éditorial de *Combat*, en 1945.

Par réaction, les destructions stimulent la défense du patrimoine et accélèrent le développement du concept de monument, la création de musées, l'établissement d'inventaires et la mise en place du cadre juridique nécessaire à leur protection. Dès le XVIII^e siècle, l'essor de l'archéologie remet à l'honneur les *Antiquités nationales* que promeuvent les publications d'Aubin-Louis Millin et les tableaux d'Hubert Robert. Puis il y a les colères de Chateaubriand, celles de Victor Hugo dans «guerre aux démolisseurs», les diatribes de Montalembert contre le «vandalisme sacerdotal» ou le «vandalisme restaurateur».

L'invention du patrimoine passe aussi par la réhabilitation du Moyen Âge chrétien, par des alternances entre le néo-gothique et son rejet. Ces réflexions nourrissent le grand débat sur les restaurations, dans lequel interviennent les voix fortes et parfois contradictoires de Flaubert, Victor Hugo, Montalembert, Viollet-le-Duc (critiqué par Henry de Geymüller à Lausanne). Pour Ruskin, certaines restaurations «ne sont pas moins funestes que le feu ou la révolution pour les monuments qu'elles prétendent sauver».

La spéculation foncière, l'appât du gain et un urbanisme débridé entraînent aussi des destructions à grande échelle, suscitant des pages enflammées d'un Gabriele d'Annunzio contre les démolitions à Rome. Zola, dans *La curée*, évoque un désastre similaire à Paris, tandis que Pierre Loti met en évidence les dangers qui menacent le patrimoine égyptien sous la pression de la modernité et du tourisme.

A Paris, après les 18 000 maisons démolies entre 1852–1868 dans le cadre des travaux du baron Haussmann, après les bombardements de la guerre franco-prussienne de 1870–1871, la capitale française connaît encore – marquée de très grands incendies – la «semaine sanglante» du 21 au 28 mai 1871 où 20 000 Communards trouvent la

mort. Edmond de Goncourt et Théophile Gautier définissent une nouvelle «poétique des ruines», Gautier se demandant même si la fascination exercée par les bâtiments démolis «n'ajoute pas plus aux édifices qu'elle ne leur enlève». La vision quasi-archéologique de ces vestiges les place dans la perspective d'un futur antérieur, de «ruine anticipée», à l'image des «rêveries babyloniennes» d'un Piranèse. Louis-Sébastien Mercier confère à ce genre littéraire ses lettres de noblesse. Sa description de Paris «ville morte» rappelle la vision de Londres en ruines, par Gustave Doré, et ce goût macabre pour «l'architecture cuite», selon la formule ironique d'Huysmans, inspire les peintres, photographes et voyageurs qui participent à un «tourisme de la catastrophe».

Dans *Les cancers* (1905), Marguerite Burnat-Provins élève la critique, comme l'analyse Junod : «Le passage de la culture à la nature, ou de l'archéologie à l'écologie, est le résultat de l'extension de la notion de patrimoine qui joint à l'artefact bâti le paysage, celui-ci étant dans une large mesure le produit d'une activité humaine.» Burnat-Provins milite par conséquent pour la création d'une «Ligue de la beauté», qui aboutira au *Schweizer Heimatschutz*, futur Patrimoine Suisse. Vers la même époque, des associations similaires sont créées en France et en Angleterre. En Italie, un vigoureux contrepied moderniste est en revanche pris par Filippo Tommaso Marinetti, qui se pose en vandale provocateur dans son *Discours futuriste aux Vénitiens* (1910).

Au XX^e siècle, les stratégies de «tabula rasa» du mouvement moderniste incitent, par contrecoup, à une protection de plus en plus poussée des monuments, jusqu'à craindre même parfois une «inflation patrimoniale». Un retour de balancier se produit avec le mouvement *woke* qui conduit aux dé-commémorations, aux aspersions de peinture, voire au renversement de statues désormais considérées comme politiquement incorrectes.

En guise de Coda, Philippe Junod conclut par un «Lamento sur Lausanne». Dès le XIX^e siècle, les protestations contre le développement débridé du chef-lieu vaudois ont été nombreuses, marquées notamment par la verve de Ramuz à l'encontre de «cette ville qui a mal tourné» et de C.-F. Landry, dans sa «guerre aux arbres». Qu'auraient-ils dit de la démolition de la villa de Viollet-le-Duc en 1975, année même de la signature de la charte européenne pour le patrimoine architectural ?

De précieux outils sont proposés par les annexes : une *Chronologie sélective du vandalisme* (de l'an -689 à 2023); un original *Petit Abécédaire des vandalismes*; un *Répertoire des lois, conventions, commissions et conférences suisses, françaises et internationales* (de 438 à 2022); et même une liste des *grandes dates pour les Droits de l'homme*.

De lecture passionnante, ce volume est doublement stimulant : par l'érudition qui a présidé à sa rédaction et par le talent des auteurs cités. Le tout en fait une somme étincelante.

Paul Bissegger
